

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

11/12/2019

11/12/2019

2019 - 0374

1. Intitulé du projet

Défrichement préalable à la construction d'une maison individuelle.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DORWLING-CARTER

Prénom Erika

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a/	Défrichement portant sur une superficie de plus de 0,5 ha et de moins de 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de la parcelle en zone U5 du terrain L 610 de 14 280 m2.

4.2 Objectifs du projet

Construction d'une maison individuelle écologique ayant une approche bioclimatique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Défrichement de l'espace boisé de la parcelle qui accueillera la construction de la maison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement et permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du terrain	14 280 m ²
Superficie de la parcelle à défricher	5 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle L 610
Quartier Bois Thibault
Commune Fort De France

Coordonnées géographiques¹

Long. 6° 1' 0" 5" 2" 6" O Lat. 14° 3' 8" 4" 3" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Fort De France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN approuvé le 30/12/13 Parcelle L610 classée en zone "jaune" et "rouge" de la carte réglementaire (aléas mouvement terrain). Secteur rouge non concerné par le projet présenté.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Aléas mouvement de terrain moyen à fort. Le projet présenté sera implanté dans une zone de moindre aléa, en secteur jaune de la carte réglementaire et prendra en compte les prescriptions particulières applicables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

+

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

✕

Fait à

Fort De France

le, 5 décembre 2019

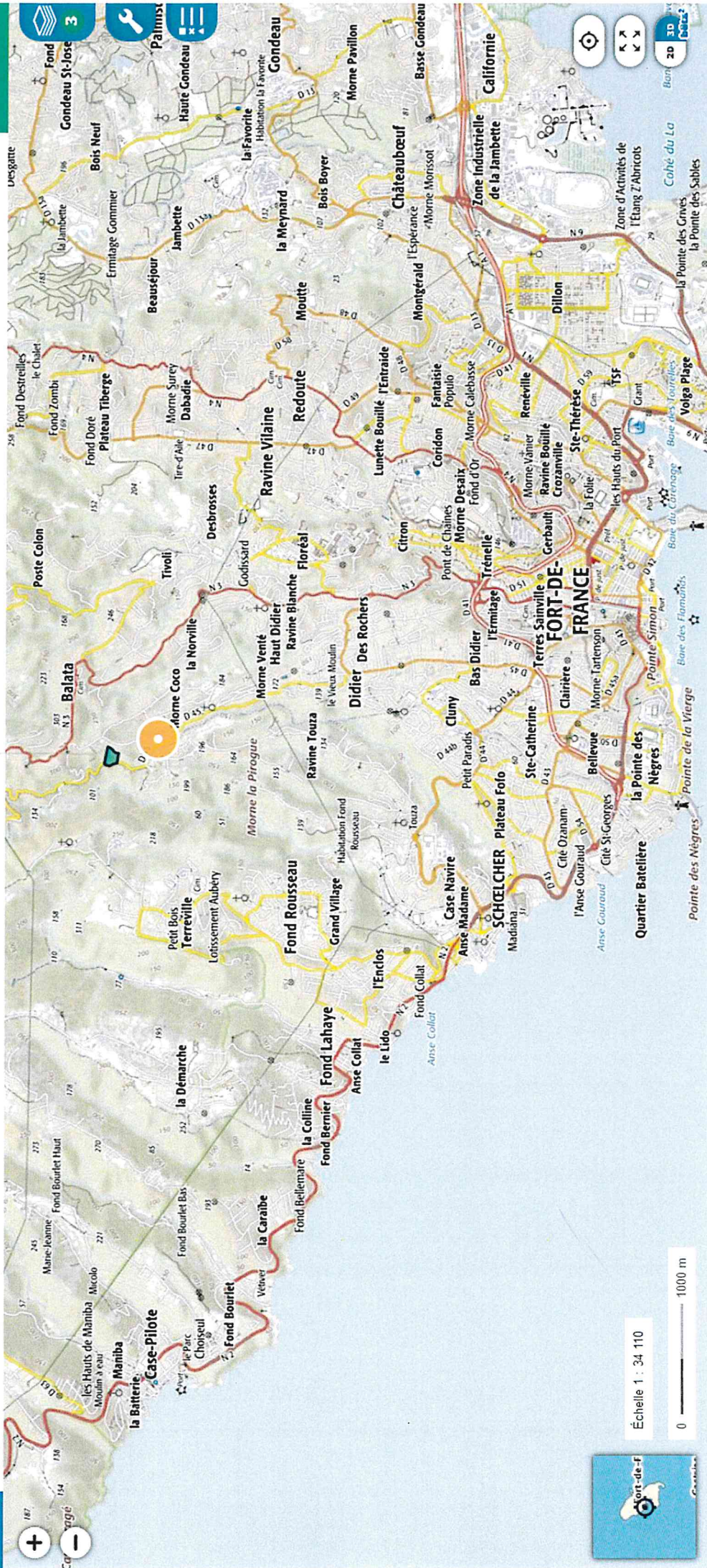
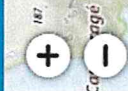
Signature



PLAN DE SITUATION



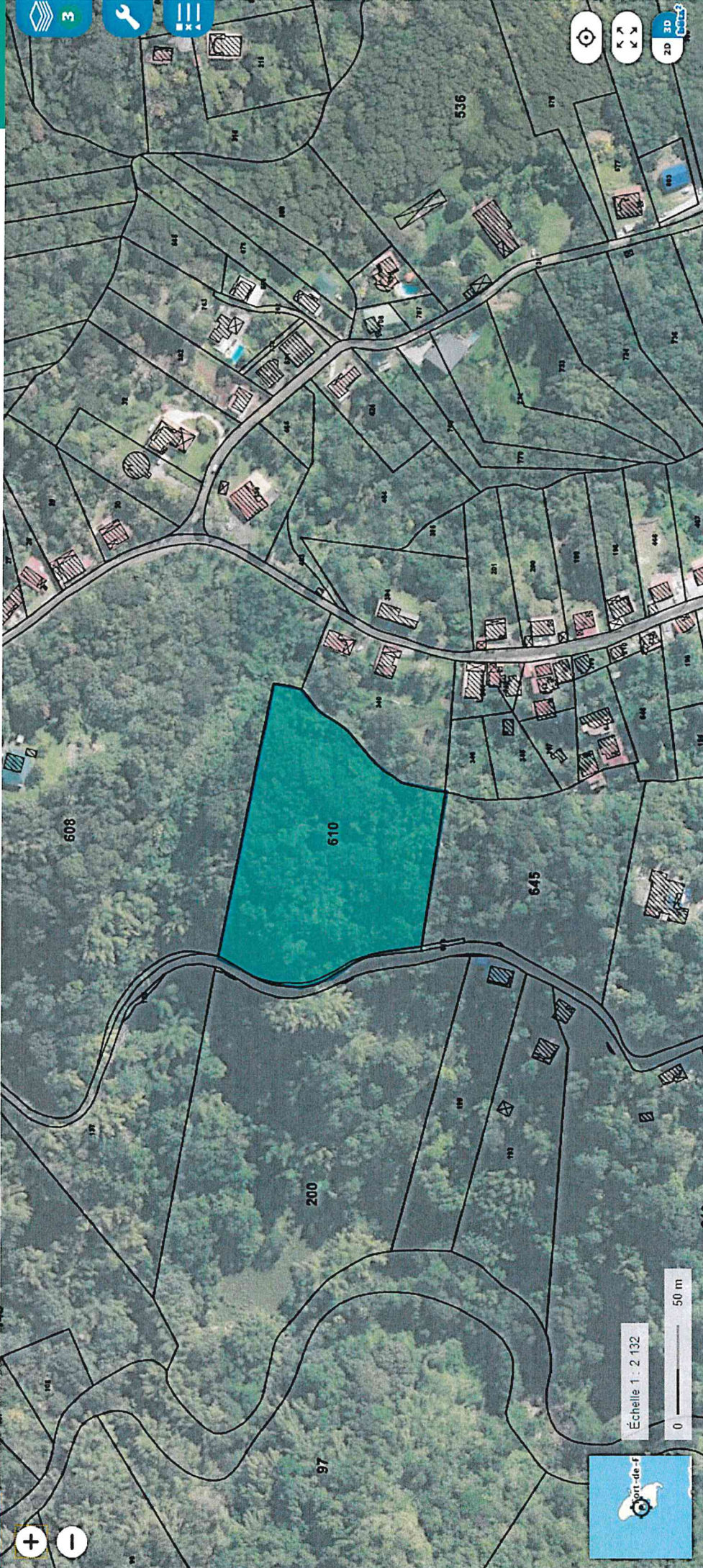
géoportail



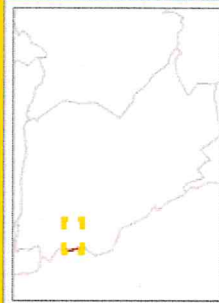
Échelle 1 : 34 110



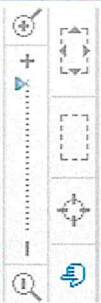
Données cartographiques : © IGN



Parcelle 610 - Feuille 000 L 01 - Commune : FORT DE FRANCE (972)



> Centrer sur la commune
> Centrer sur la feuille



Système

MART38UTM20

X : Y :

> Mémoriser ce zoom

> Zoom mémorisé

> Zoom précédent

☐ Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

outils simples outils avancés

S'informer

Imprimer

Légendes

> DÉSACTIVER

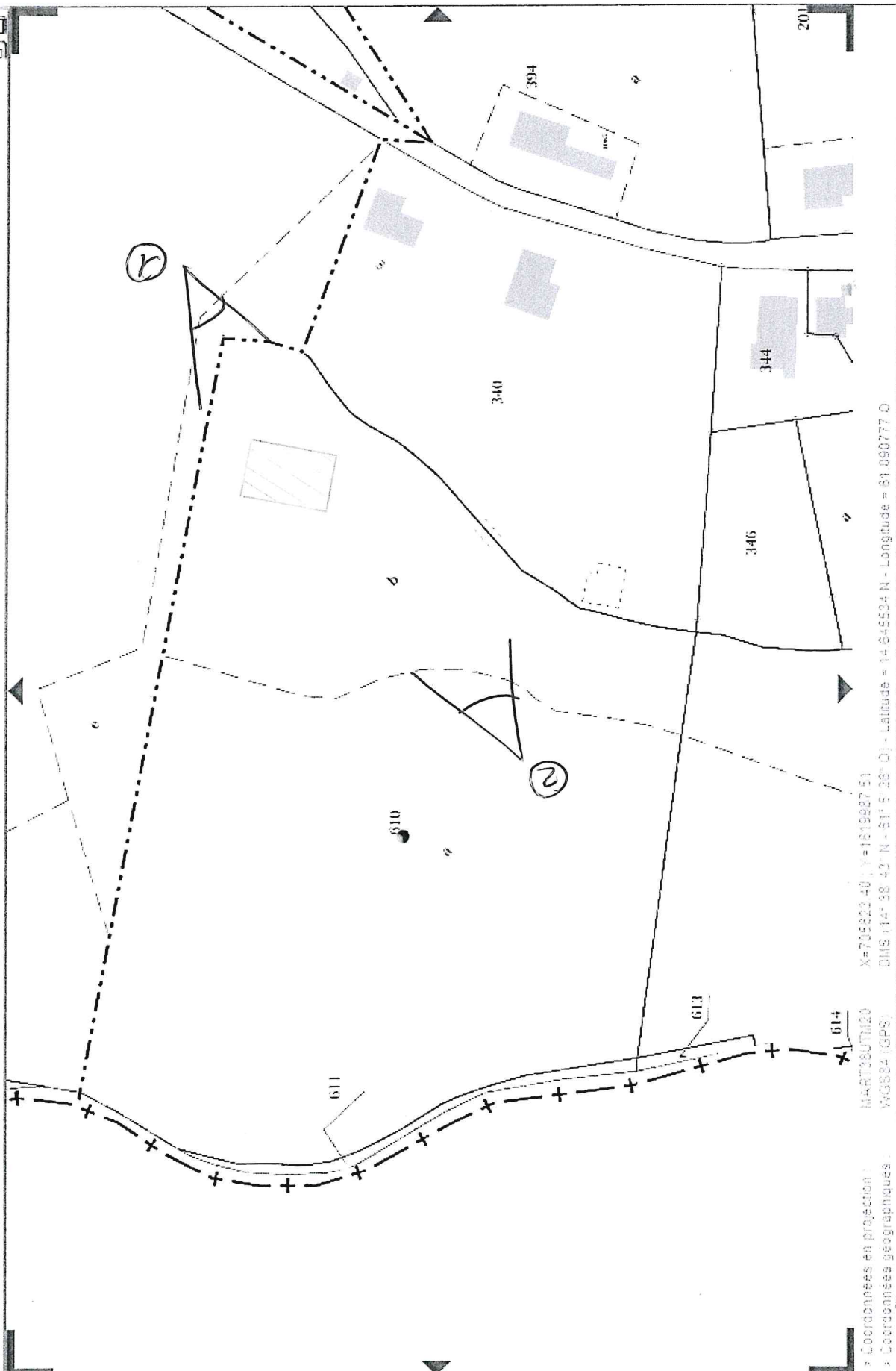
Affichage

Mémoriser cat affichage



> Coordonnées en projection : MART38UTM20 X=705622.40 ; Y=1619937.51

> Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (14° 38' 43" N - 61° 5' 26" O) - Latitude = 14.645534 N - Longitude = 61.090777 O

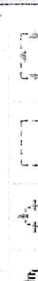


* Coordonnées en projection : X=705222.40 Y=1619827.51
 * Coordonnées géographiques : DMS (14° 38' 42" N - 61° 5' 28" O) - Latitude = 14.64534 N - Longitude = 61.090777 O



Centrer sur la commune
 Centrer sur la feuille

+



système

MART20UTM20

X: Y:

Mémoriser ce zoom

Zoom mémorisé

Zoom précédent

Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise sur graphique

Outils simples Outils avancés

Informations

Imprimer

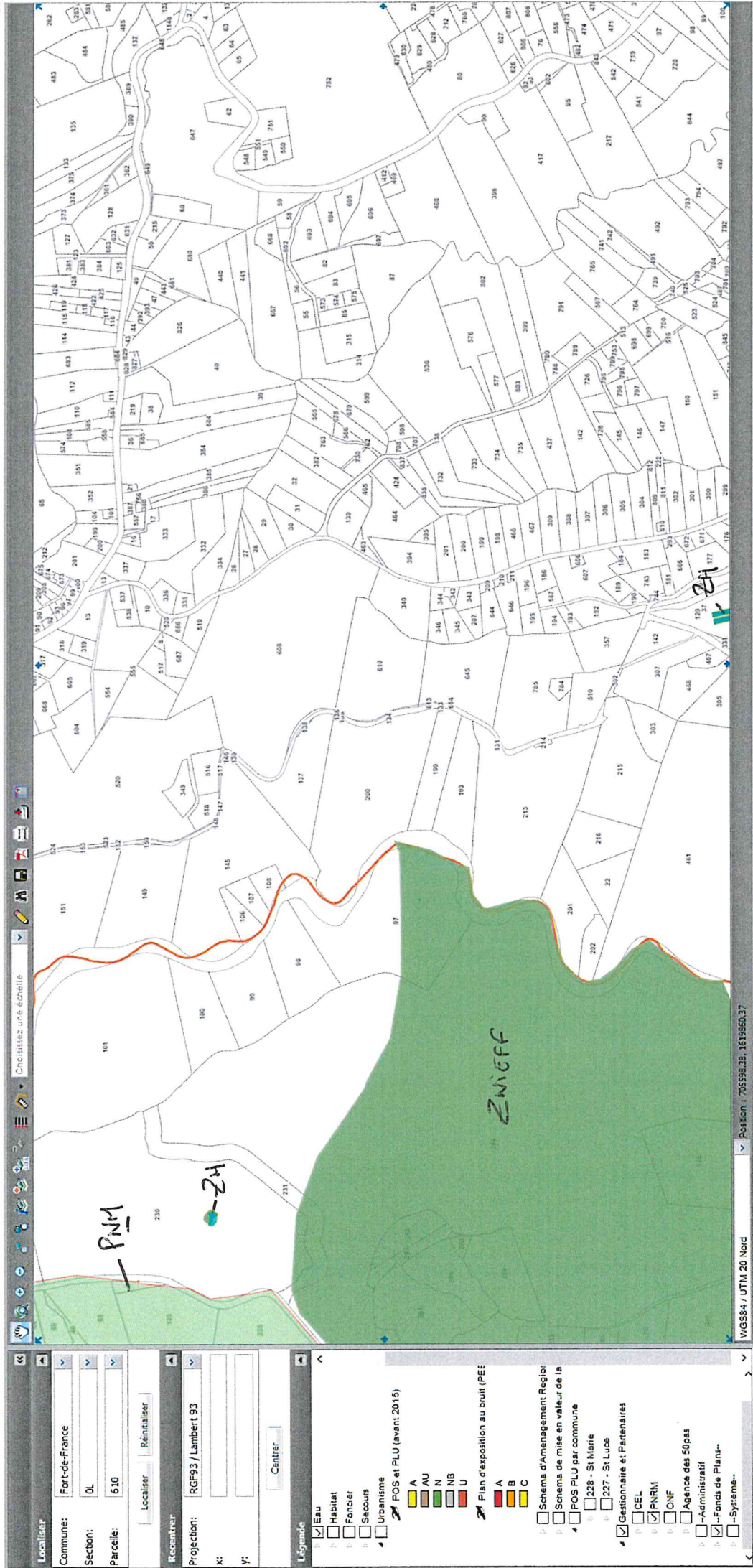
Géolocaliser

DÉSACTIVER

Fichage

Mémoriser cet affichage





Localiser

Commune: Fort-de-France

Section: 0L

Parcelle: 610

Rechercher

Projection: RGF93 / Lambert 93

X:

Y:

Localiser

Réinitialiser

☒ Eau

☐ Habitat

☐ Foncier

☐ Secours

☐ Urbanisme

☒ POS et PLU (avant 2015)

☐ A

☐ AU

☐ N

☐ NB

☐ U

☒ Plan d'exposition au bruit (PEE)

☐ A

☐ B

☐ C

☐ Schéma d'Amenagement Régional

☐ Schéma de mise en valeur de la

☐ POS PLU par commune

☐ 228 - St Marie

☐ 227 - St Luc

☒ Gestionnaire et Partenaires

☐ OCEL

☐ PNRM

☐ ONF

☐ Agence des 50pas

☐ -Administratif

☐ -Fonds de Plans-

☐ -Système-

WGS84 / UTM 20 Nord

Position : 705555.33, 1619650.37

* Champ à compléter

972 (MARTINIQUE) 97209 (FORT-DE-FRANCE) 610

Q

+ rechercher par lieu

FORT-DE-FRANCE (97209)
DOCUMENTS D'URBANISME

Zone couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de **FORT-DE-FRANCE**, approuvé le **27/09/2016**.

Zone classée **N2**. Zone naturelle très ponctuellement bâtie à vocation ludique et pédagogique, en application du règlement.

Ensemble des pièces écrites

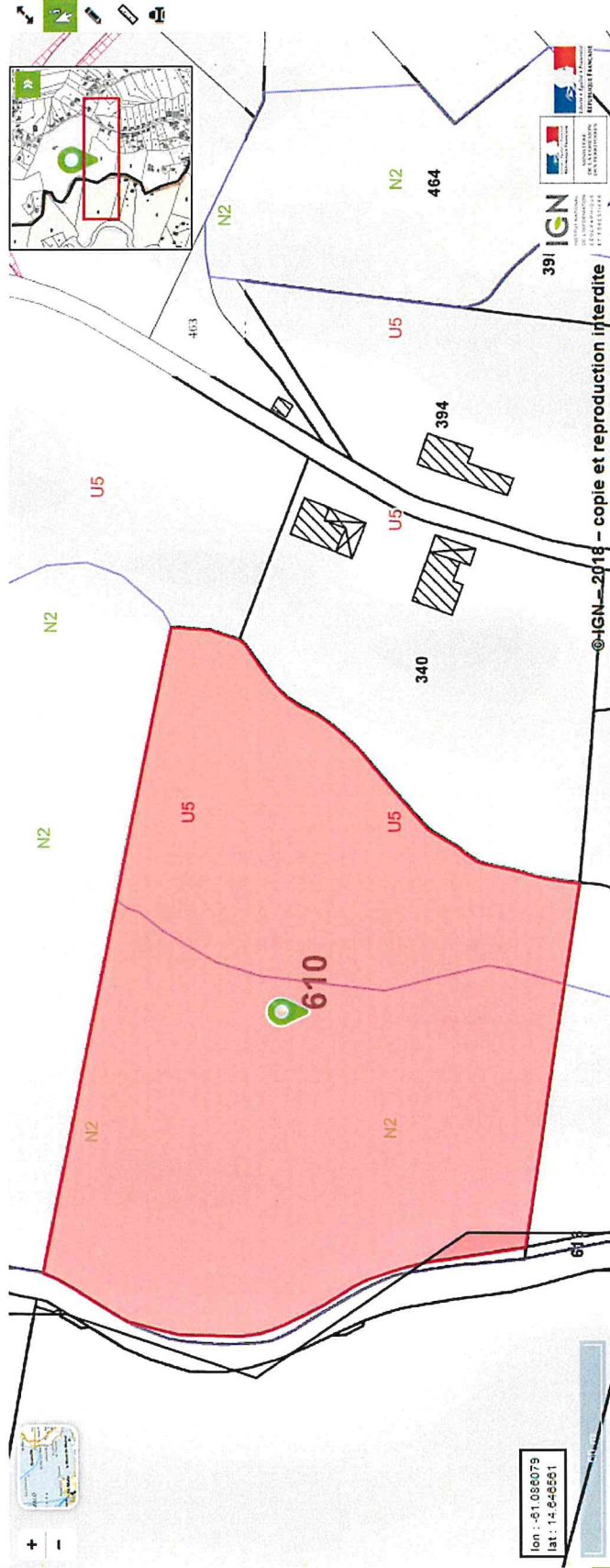
Téléchargez l'archive complète

HISTORIQUE

Vous pouvez accéder à l'ensemble des documents d'urbanisme existants pour la commune de FORT-DE-FRANCE en suivant le lien ci dessous:

Historique des documents

lon : -61.088075
lat : 14.64551



© IGN - 2018 - copie et reproduction interdite

Parcelle L610

Parcelle n° 106 128 140 - Surface : 16,26 105 5m4

Rapport de présentation

- Annexe 1
- Annexe 2
- Annexe 3
- Annexe 4

Aléas

Inondation	Non
Séisme	Oui
Mouvement de terrain	Fort
Liquéfaction	Non
Faïlle	Non
Érosion	Non
Submersion décennale	Non
Submersion centennale	Non
Tsunami	Non
Houle	Non
Volcanisme	Non

Enjeux

Moderé

Réglementation

Pas de construction autorisée sauf exceptions précisées au règlement.



Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de **Fort-de-France**
Parcelle **L610**

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013

C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).

Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée **uniquement au point indiqué** (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire	Aléas			
	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Liquéfaction
	Faille	Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
	Tsunami	Houle	Volcanisme	

Aléa Inondation Légende : - Moyen spécifique - Moyen - Fort - Majeur - Aléa Diminué - Aléa Augmenté	Aléa Séisme Légende : Fort
Aléa Mouvement de terrain Légende : - Faible à nul - Moyen - Fort - Majeur - Non étudié	Aléa Liqéfaction Légende : - Nul à faible - Moyen - Fort
Aléa Faille Légende : - Non active - Supposée Active - Reconnue Active	Aléa Érosion Légende : - Fort - Majeur
Aléa Submersion décennale Légende : - Moyen - Fort	Aléa Submersion centennale Légende : - Moyen - Fort